

# Europass Justificatifs numériques



europass

Manuscrit achevé en février 2021

1re édition

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations suivantes.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Union européenne, 2021

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

© Shutterstock, 2021

PDF ISBN 978-92-76-29032-2 doi 10.2767/922729 KE-04-21-027-FR-N

PRINT ISBN 978-92-76-29055-1 doi 10.2767/59777 KE-04-21-027-FR-C



europass

# Europass Justificatifs numériques

Passez à la vitesse supérieure

[www.europass.eu](http://www.europass.eu)

# Qu'est-ce qu'Europass?

Europass vous permet d'enregistrer vos **expériences professionnelles et de bénévolat, vos résultats d'apprentissage, vos acquis, vos récompenses, vos adhésions et vos publications**, le tout dans un outil en ligne unique.

Europass est disponible dans **29 langues** et aide les apprenants, les travailleurs, les bénévoles et les demandeurs d'emploi à gérer chaque étape de leur carrière et de leur apprentissage.

**Europass** est un **service public en ligne** de l'Union européenne (UE) qui a été créé en 2004.

## Qu'est-ce que le nouvel Europass?

Le nouvel Europass est un ensemble d'outils et d'informations en ligne qui vous aide à gérer chaque étape de votre apprentissage et de votre carrière. Les outils et informations vous aident à communiquer vos compétences, vos qualifications et vos expériences de manière claire et cohérente dans toute l'Europe. Europass a été développé par la Commission européenne. En tant que service fourni par cette dernière, il est totalement gratuit pour tous les utilisateurs.

### Le nouvel Europass:



Permet aux établissements d'enseignement et aux organismes de formation de délivrer aux apprenants des diplômes et certificats numériques dans un format de justificatifs numériques Europass reconnu dans toute l'Europe, facilitant ainsi leur reconnaissance.



Favorise une reconnaissance accélérée, en réduisant la charge administrative et les risques de fraude grâce à l'authentification automatique des qualifications par les employeurs et les organismes de formation.

# Le nouvel Europass



## Permettre l'interopérabilité

Facilite l'échange d'informations sur les compétences et les qualifications entre les différents acteurs (universités, entreprises, organisations, etc.)



## Mise à disposition d'informations

Fournit des informations ou des liens vers les informations disponibles sur les compétences et les qualifications, qui aident les utilisateurs d'Europass à mieux gérer leur carrière tout au long de la vie.



## Profil Europass

Un ensemble d'outils numériques qui vous permettent d'enregistrer vos expériences d'apprentissage et de travail, vos acquis, vos compétences, et bien d'autres dans votre profil Europass. Vous pouvez également créer des CV, des lettres de motivation, ajouter des pièces justificatives, et préparer et gérer vos candidatures.



## Justificatifs numériques Europass

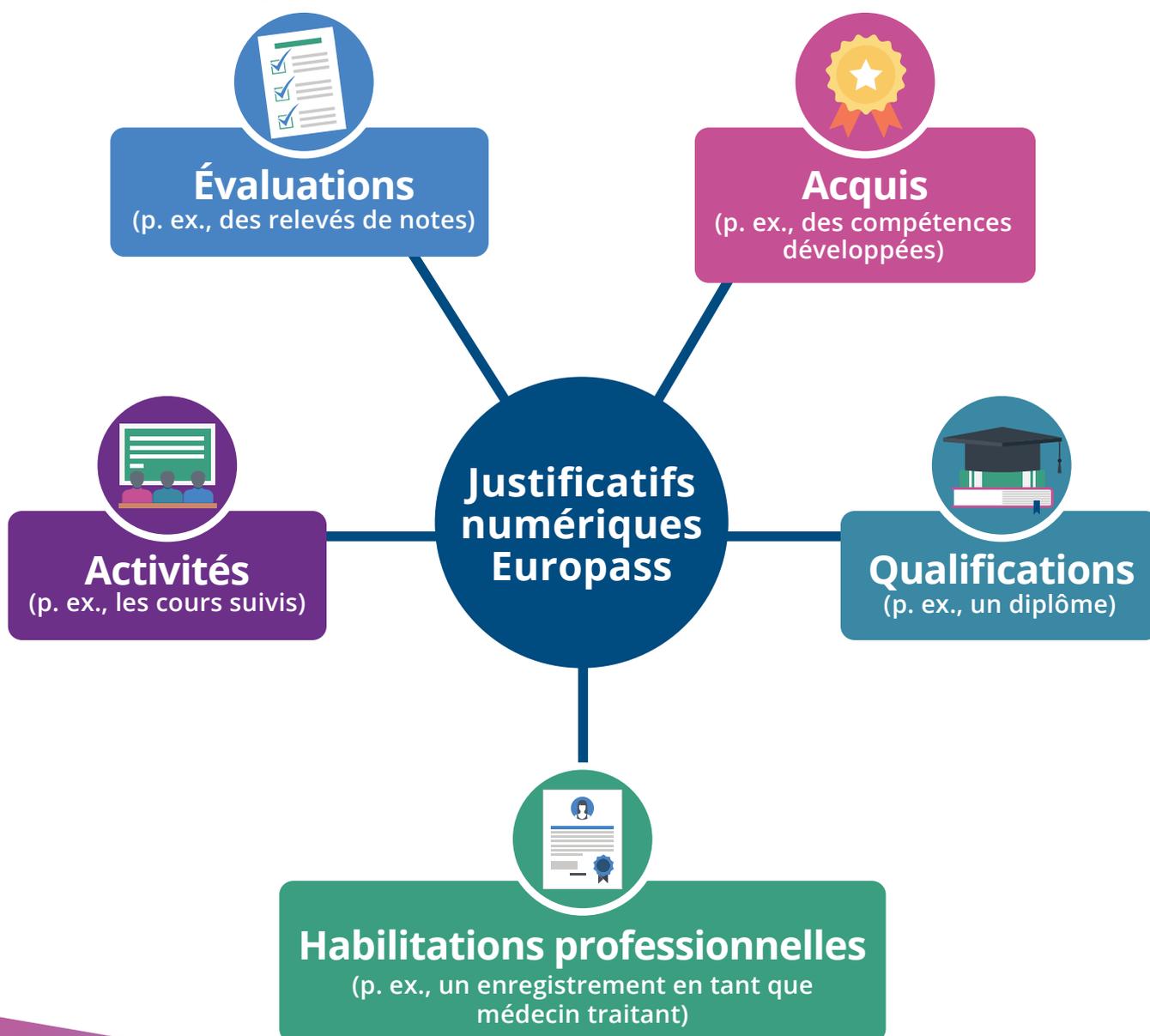
Un ensemble interdépendant de normes, de services et de logiciels qui permet à toutes les parties d'émettre, de stocker, de visualiser, de vérifier et de partager des justificatifs numériques juridiquement valides et inviolables.

# Que sont les justificatifs numériques Europass?

Les **justificatifs numériques Europass** (EDC pour «Europass Digital Credentials») correspondent à des diplômes et certificats numériques présentés dans un **format reconnu dans toute l'Europe** et **signés au moyen d'un sceau électronique unique**, qui permettent aux établissements d'enseignement et aux organismes de formation de reconnaître et de délivrer facilement des qualifications. Cette reconnaissance accélérée réduit la charge administrative et les risques

de fraude grâce à l'authentification automatique. Les EDC ont **la même validité juridique que les justificatifs sur papier** et sont **reconnus au sein de l'espace européen de l'éducation**.

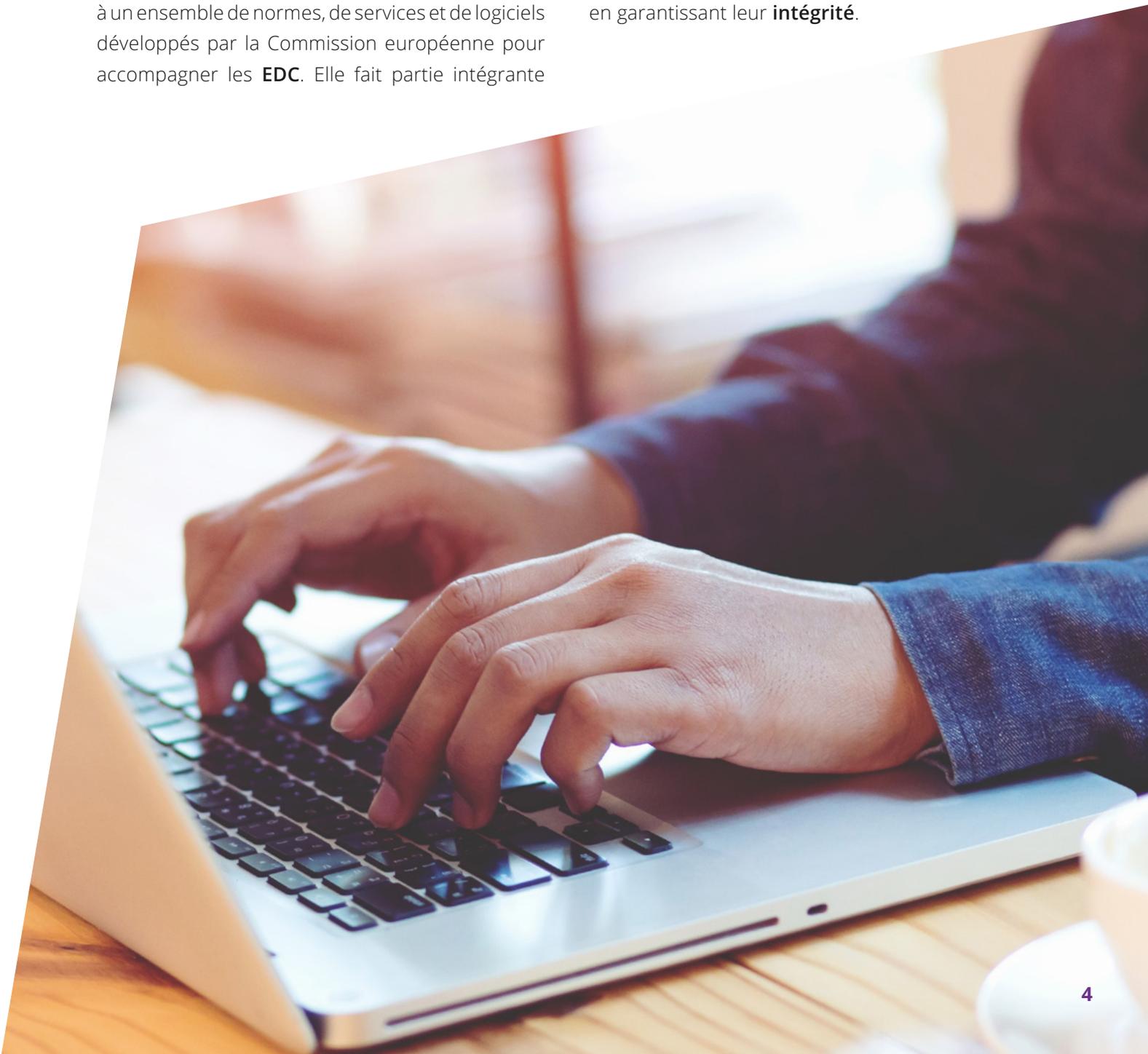
Votre profil Europass comprend un **portefeuille** dans lequel les EDC peuvent être envoyés et **conservés indéfiniment**.



# Qu'est-ce que l'infrastructure pour les justificatifs numériques Europass?

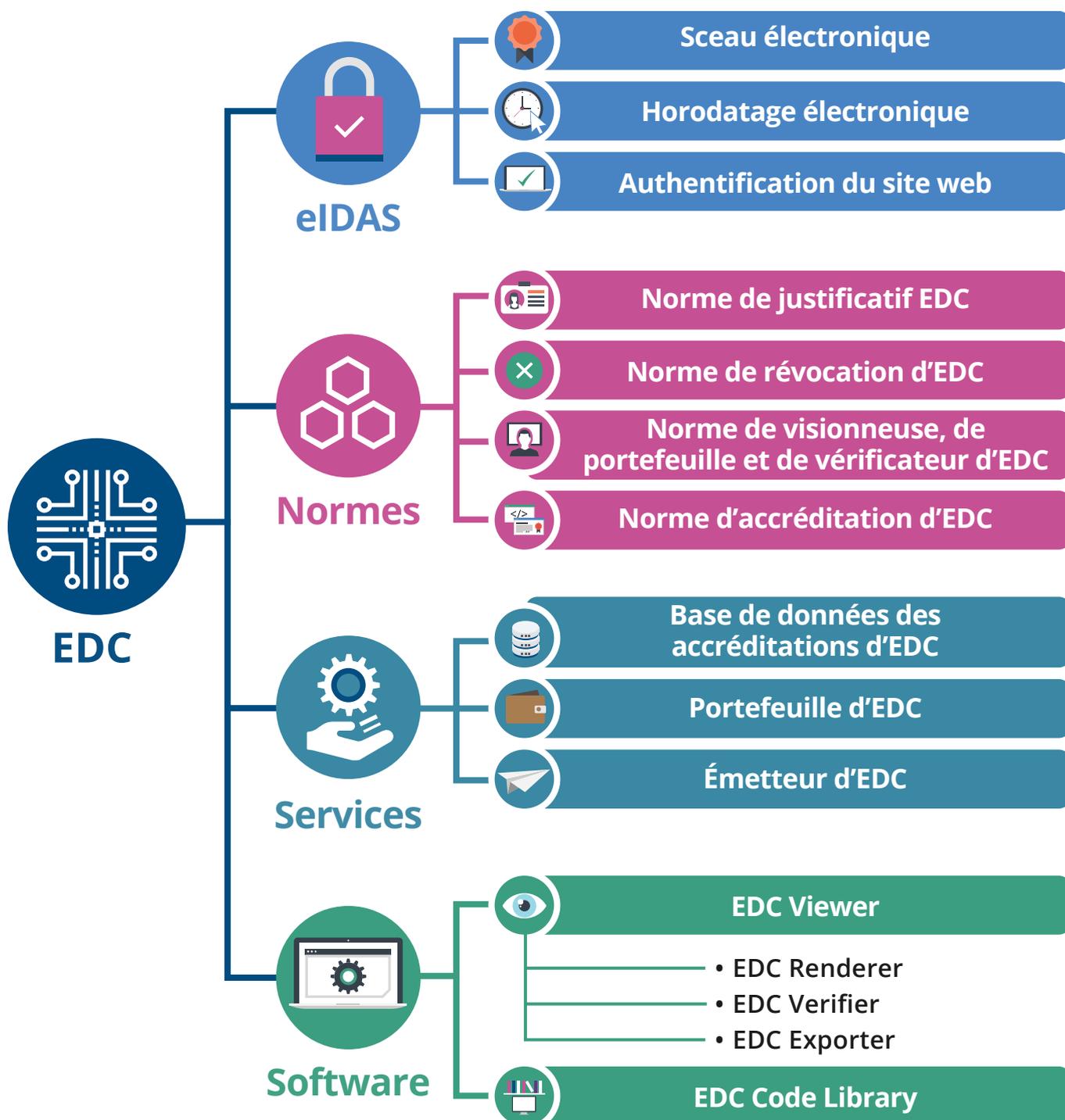
L'infrastructure pour les justificatifs numériques Europass (EDCI pour «Europass Digital Credentials Infrastructure») correspond à un ensemble de normes, de services et de logiciels développés par la Commission européenne pour accompagner les EDC. Elle fait partie intégrante

de la nouvelle plateforme Europass, qui permet aux établissements **d'émettre, de stocker, de vérifier, de partager et d'identifier** les EDC tout en garantissant leur **intégrité**.



# Infrastructure pour les justificatifs numériques Europass

Cette représentation visuelle de l'EDCI met en évidence les interactions entre ses composants pour créer des justificatifs numériques juridiquement valides, sécurisés et facilement vérifiables.



Les composants d'identification et d'authentification électroniques et de services de confiance (eIDAS) sécurisent les EDC en garantissant leur intégrité, ce qui permet de vérifier leur authenticité.

Les normes relatives aux EDC permettent à toute organisation de créer ses propres émetteur, visionneuse, listes d'accréditations et de révocations compatibles avec les EDC et d'intégrer ces composants dans ses écosystèmes numériques.

La base de données des accréditations d'EDC, une liste répertoriant tous les établissements officiellement accrédités pour émettre des justificatifs, et la liste des révocations d'EDC permettent de vérifier et de confirmer la provenance et l'authenticité des EDC.

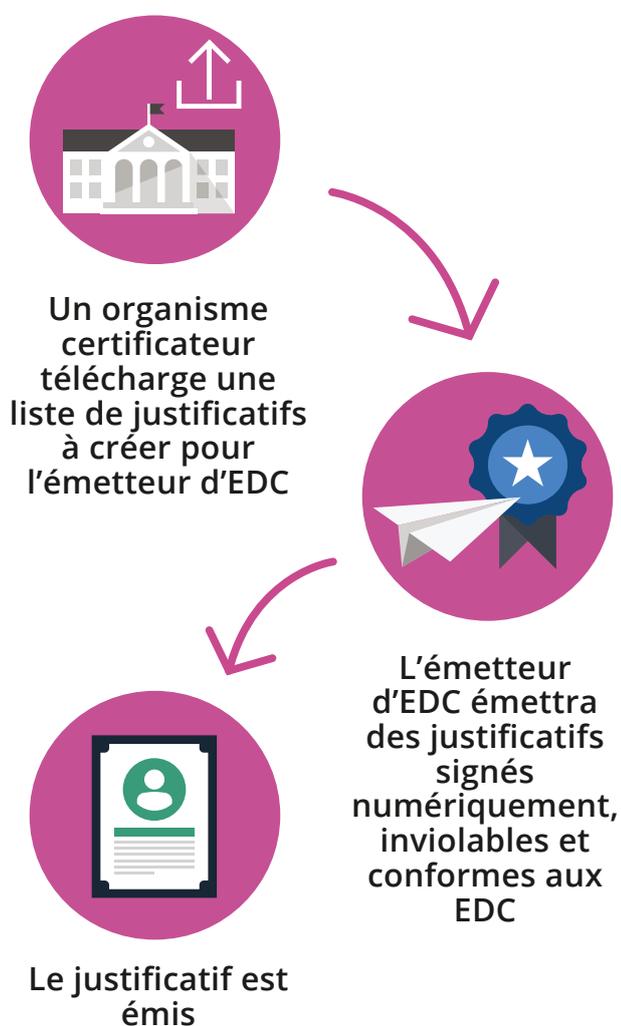
L'émetteur d'EDC permet aux organismes d'émettre des justificatifs numériques Europass à destination de leurs apprenants.

La visionneuse d'EDC permet à ses destinataires de visualiser et d'exporter leurs justificatifs.

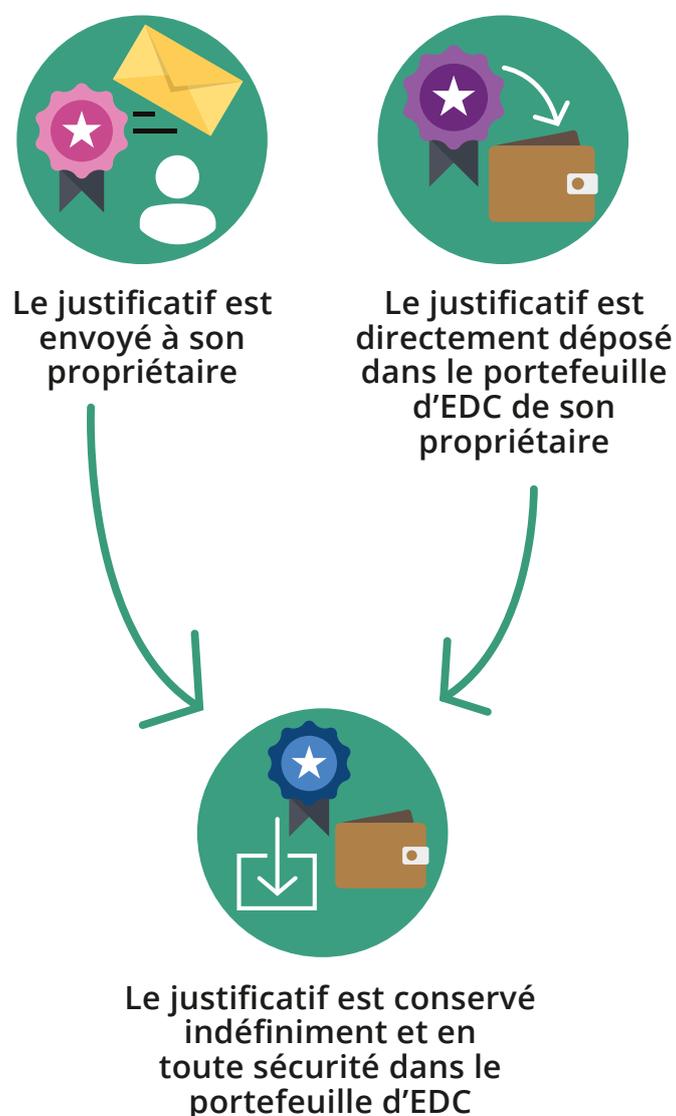
# Que puis-je faire avec les justificatifs numériques Europass?

Les justificatifs numériques Europass ont quatre fonctionnalités présentées ci-dessous. Ils peuvent être émis, stockés, vérifiés et partagés.

## Émission



## Stockage



# Vérification

(Vérification automatique par portefeuille)



La base de données des accréditations d'EDC vérifie automatiquement l'accréditation de l'organisme certificateur



Les dispositifs de sécurité intégrés vérifient automatiquement l'authenticité et la validité du justificatif



Le justificatif est automatiquement vérifié chaque fois qu'il est consulté dans le portefeuille d'EDC

# Partage



Les citoyens de l'UE ont la possibilité de partager leurs justificatifs numériques Europass avec toute personne ou tout organisme tiers en un seul clic

# Quels sont les avantages des justificatifs numériques Europass?

Les justificatifs numériques Europass présentent de nombreux avantages pour les particuliers, les employeurs et les organismes.



## Les particuliers:

- peuvent constituer un portefeuille en ligne pour suivre leur apprentissage tout en ayant le contrôle total de leurs données;
- peuvent facilement réutiliser leurs justificatifs pour obtenir un emploi ou suivre une formation complémentaire dans toute l'Europe;
- peuvent présenter et faire vérifier leurs justificatifs à tout moment de leur carrière, même si l'établissement qui les a délivrés a fermé ou si les données utilisées pour les créer ont été perdues.



## Les employeurs:

- peuvent considérablement réduire la durée et le coût de la vérification des justificatifs et du traitement des demandes d'emploi;
- peuvent mieux comprendre les justificatifs des candidats, en particulier ceux des autres États membres, car ils seront traduits dans leur propre langue;
- peuvent avoir confiance dans des justificatifs dont l'intégrité est garantie.



## Les organismes d'enseignement et de formation:

- peuvent réduire leurs coûts d'émission de justificatifs;
- peuvent mieux comprendre les justificatifs des apprenants, en particulier ceux des autres États membres, car ils seront traduits dans leur propre langue

# En tant qu'organisme, comment puis-je intégrer les justificatifs numériques Europass?

La Commission européenne a récemment lancé un programme pour les adopteurs précoces afin de soutenir les organismes intéressés par l'émission, le stockage ou la réception de justificatifs numériques, et par l'intégration de justificatifs conformes aux EDC dans leur écosystème numérique.

Actuellement, ce dispositif prévoit un soutien en faveur:

- d'organismes d'enseignement et de formation tels que les universités, les écoles et les centres de formation, afin qu'ils testent l'émission de justificatifs aux apprenants par le biais d'Europass;
- de sociétés de logiciels qui conçoivent des systèmes d'information pour les étudiants, des systèmes de gestion de l'apprentissage, des portefeuilles électroniques ou des systèmes de gestion des ressources humaines, afin de soutenir l'interopérabilité avec les justificatifs numériques Europass.

Pour en savoir plus sur le programme pour les adopteurs précoces, vous pouvez manifester votre intérêt par courrier électronique à l'adresse [EDCsupport@ext-ec-europa.eu](mailto:EDCsupport@ext-ec-europa.eu).

# Puis-je...

...faire vérifier mes qualifications dans toute l'Europe?

OUI!

Le format des justificatifs numériques Europass est le premier à être juridiquement valide au sein des 34 pays membres de l'espace européen de l'éducation.

Leur structure facilite la reconnaissance des qualifications et des compétences qu'ils décrivent dans toute l'Europe.



# Puis-je...

...postuler à des offres d'emploi avec mes justificatifs numériques Europass?

OUI!

Vous avez la possibilité de partager vos justificatifs numériques Europass avec tout futur employeur en Europe. Ces derniers seront en mesure de lire et de vérifier l'authenticité de vos justificatifs.

De même, vous pouvez également partager vos justificatifs numériques Europass dans le but de vous inscrire à un cours ou à une formation dispensée en Europe.



# Europass et vous

Vous avez des idées de fonctionnalités qui ne sont pas encore disponibles sur Europass? Pensez-vous que les fonctionnalités actuelles pourraient être améliorées? Peut-être avez-vous besoin d'aide pour vous orienter sur le portail?

N'hésitez pas à nous contacter!

Pour **nous faire part de vos réactions, accéder au support ou laisser un commentaire** concernant les aspects techniques de la plateforme, veuillez **nous contacter** via le formulaire ci-dessous:

<https://europa.eu/europass/fr/contact-us/submit-query>

Si vous souhaitez **promouvoir le nouvel Europass ou y contribuer au niveau national**, adressez-vous à nos **centres nationaux Europass**:

<https://europa.eu/europass/fr/national-europass-centres>

Rejoignez les discussions sur les réseaux sociaux en utilisant **#Europass** et suivez les chaînes Facebook et Twitter de l'UE pour obtenir les dernières actualités **@EU\_Social**.

# En savoir plus sur les justificatifs numériques Europass

Les pages concernant **l'interopérabilité des justificatifs numériques Europass** (<https://europa.eu/europass/fr/node/628>) sur la plateforme Europass sont régulièrement mises à jour et vous fournissent un aperçu de tous les composants de l'EDCI.

La messagerie fonctionnelle de l'EDCI ([EDCsupport@ext.ec.europa](mailto:EDCsupport@ext.ec.europa)) vous permet de poser n'importe quelle question, de demander des informations, ou de faire part de vos réactions et suggestions.







**europass**

## Comment prendre contact avec l'Union européenne

### En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition.

Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

### Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne.

Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels)
- au numéro de standard suivant: +32 22999696
- par courrier électronique via la page: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

## Comment trouver des informations sur l'Union européenne

### En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

### Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local ([https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

### Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

### Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<https://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.